

La dénomination des couleurs dans les langues du continuum dialectal Gbe

Journal : Lexique et référence, sous la direction d'Emilia Hilgert, Silvia Palma, Georges Kleiber, Pierre Frath et René Daval, *Res per Nomen VII*, ÉPURE • Éditions et presses universitaires de Reims, 2020, pp 249-266, ISBN : 978-2-37496-110-1



DN

sous la direction d'Emilia Hilgert, Silvia Palma,
Georges Kleiber, Pierre Frath et René Daval

Res per nomen VII

Lexique et référence

TP

épure
EDITION LE PIRENE UNIVERSITAIRE DE BOLOGNE

Ouvrage publié avec le concours du Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Langues Et la Pensée de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (CIRLEP, EA 4299) et de la Chaire Sciences du langage de l'Institut d'Études Avancées de l'Université de Strasbourg (USIAS).

Crédits de couverture :

Conception graphique © Éditions et presses universitaires de Reims

ISBN : 978-2-37496-110-1

ÉPURE • Éditions et presses universitaires de Reims, 2020

Bibliothèque Robert de Sorbon

Avenue François-Mauriac / CS40019 / 51 726 Reims Cedex

www.univ-reims.fr/epure

Diffusion FMSH – CID

18-20 rue Robert-Schuman / 94 220 Charenton-le-Pont

www.lcdpu.fr/editeurs/reims

Res per Nomen

VII

Res per nomen est un axe de recherche du Centre interdisciplinaire de recherche sur les langues et la pensée (CIRLEP, EA 4299) de l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Il s'est fixé pour tâche d'examiner les questions de dénomination et de référence en langue. Il tient régulièrement des séminaires et organise un colloque international tous les deux ans. Il publie une collection d'ouvrages aux Éditions et presses universitaires de Reims.

Directeurs de la collection

Emilia Hilgert, Silvia Palma, Pierre Frath,
René Daval (depuis 2014) et Georges Kleiber (depuis 2018)

Comité scientifique

Céline Benninger, Université de Strasbourg
René Daval, Université de Reims Champagne-Ardenne
Jacques François, professeur émérite, Université de Caen
Pierre Frath, Université de Reims Champagne-Ardenne
Francine Krait-Gerhard, Université de Strasbourg
Christopher Gledhill, Université Denis-Diderot Paris 7
Gaston Gross, Université Paris 13
Emilia Hilgert, Université de Reims Champagne-Ardenne
Georges Kleiber, Université de Strasbourg & USIAS
Marie Lammert, Université de Strasbourg
Jacques Lemaire, Université de Reims Champagne-Ardenne
Silvia Palma, Université de Reims Champagne-Ardenne
Charlotte Schapira, Technion, Israel Institute of Technology
Hélène Vassiliadou, Université de Strasbourg
Anne Theissen, Université de Strasbourg

Lexique et référence

sous la direction d'Emilia Hilgert, Silvia Palma,
Georges Kleiber, Pierre Frath et René Daval

épure
ÉDITIONS ET PRESSES UNIVERSITAIRES DE REIMS



Table des matières

Pierre FRATH et Georges KLEIBER – Préface : Lexique et référence	9
Jean-Claude ANSCOMBRE – La théorie des stéréotypes : référence, représentation du monde et morphologie lexicale	13
Siyaves AZERI – Lexicon, “Surplus-Meaning”, and the Constitution of Abstract Individuality	33
Stéphanie BÉLIGON – <i>Feel</i> : quelle représentation sémantique ?	51
Thomas BERTIN – Les noms <i>dos</i> et <i>épaule</i> . Signification lexicale, référence et dénomination	71
Françoise COLLINET – Nouvelle Rhétorique et sémantique : effets de perspective	91
Maryna DARAFEYENKA – Toponymes urbains de Reims et de Vitebsk reflétant l’histoire : fonctions référentielles et mémorielles	109
René DAVAL – La critique du langage juridique chez Jérémy Bentham	127
María Luisa DONAIRE – Dialogues de langues, dialogues de sourds ? Des marqueurs pour dire la fin	135
Pierre FRATH – Un monde nommé et des langues nommantes	163
Patrick HAILLET – Entités polysémiques, antonymie et « théorie des stéréotypes »	181

Badreddine HAMMA – Le suffixe <i>-ji</i> dans la formation des noms d’agent en arabe tunisien : un emprunt au turc ottoman qui se porte bien	195
Emilia HILGERT – Le nom <i>émotion</i> : entre propriété et événement psychologique	221
X <u>Zinsou HOUNZANGBE</u> – La dénomination des couleurs dans les langues du continuum dialectal gbe	249
Georges KLEIBER – Sur le sens et la référence des unités lexicales : quelques marques et remarques.....	267
MICHELLE LECOLLE – Noms collectifs humains, polyvalence et polysignifiante	295
El Mustapha LEMGHARI – Traits massifs et traits comptables des noms propres métonymiques et/ou métaphoriques. Quelques problèmes de référence en suspens	313
Hélène MANUÉLIAN – Stéréotypes, désignation et dénomination dans les chaînes de référence	339
Michèle MONTE – Stabilité et instabilité du sens dans les énoncés métaphoriques en poésie.....	357
Fatih MÜLDÜR – Sign and the Dynamic Construction of Meaning: A Marxian-Vygotskian Critique	373
Takuya NAKAMURA et Christiane MARQUE-PUCHEU Attribut de l’objet direct introduit par <i>pour</i> : les constructions <i>prendre X pour Y</i>	389
François NEMO – Le lexique entre conditions d’emploi (des morphèmes) et référence lexicale	409
Hanna ZHURAULOVA – Les noms <i>penne</i> et <i>côte</i> sont-ils de vrais synonymes ?.....	427

Préface

Lexique et référence

Pierre Frath et Georges Kleiber

La question de la référence, on le sait, a été le parent pauvre de la linguistique au cours du xx^e siècle, en raison de choix soit théoriques, comme celui du Saussure du *Cours de Linguistique générale*, qui ne laisse pas de place au référent dans le signe linguistique, soit méthodologiques, comme celui du linguiste américain Leonard Bloomfield, pour lequel il semble préférable, car plus raisonnable, de s'occuper d'abord des affaires « formelles » du langage avant de se lancer dans celles, beaucoup plus risquées, car plus nombreuses et plus complexes – et donc difficiles à maîtriser – qui font entrer en ligne de compte le réel. Ce parti-pris théorico-méthodologique a eu, entre autres, comme conséquence, celle, heureuse, de faire de la linguistique une discipline autonome, distincte de domaines connexes comme la psychologie ou la philosophie du langage ; une discipline qui se concentre sur l'étude de la langue proprement dite, saisie en tant que système, et qui évite par là même d'être entraînée sur la pente savonneuse du positivisme logique ou dans l'impasse sémiotique à laquelle mène toute vision naïve de la langue comme nomenclature.

L'avènement des théories cognitivistes au cours des dernières décennies du xx^e siècle n'a pas véritablement changé l'ordre des choses. Le cognitivisme relègue en effet également la référence au second plan, mais pour d'autres raisons, la principale étant qu'il repose sur un présupposé profondément ancré dans la culture qui est que la parole n'est que la mise en forme linguistique de concepts qui la précèdent. La société étant conçue comme un agrégat de singularités qui doivent « encoder »

leurs pensées à destination des autres et « décoder » celles des autres, la langue est considérée avant tout comme un instrument de la pensée et un *code* au service de la communication, ce qui met en avant tout naturellement, du point de vue de la forme, la syntaxe et, pour ce qui est du sens, la catégorisation et les « opérations » pragmatiques, avec pour conséquence la promotion du concept au détriment du référent.

Dans les années 1980, il y a eu quelques tentatives pour remettre la référence en selle dans le paysage linguistique français, mais sans échos, sinon négatifs, parler de référent continuant d'être considéré en linguistique comme étant un péché capital. Ce n'est qu'au début de ce XXI^e siècle qu'une véritable prise en compte *linguistique* de la référence s'est faite au grand jour, scientifiquement et institutionnellement, comme en témoignent les conférences biennales *Res per nomen* (la chose par le nom) qui ont lieu depuis 2007 à l'université de Reims.

Ces colloques ont ouvertement remis au centre du jeu la notion de référence et, en donnant la parole à toutes les voix et à toutes les conceptions, ont permis de nourrir de manière fructueuse et positive la réflexion sur sa définition, sa place, ses différents niveaux de manifestation et les problèmes qui restent en suspens. Le 1^{er} colloque a essayé, comme l'indique son intitulé, de faire *Le point sur la référence en langue*, avec pour but d'ouvrir de nouvelles pistes et de tracer de nouvelles orientations de recherche. Le 2^e, en 2009, a porté sur *La référence, le langage et l'anthropologie*, introduisant ainsi la dimension anthropologique de la langue grâce à la référence. Le 3^e, en 2011, a été consacré à la question de *La référence, de la conscience et du sujet énonciateur*. Comment réfère-t-on au moi ? Comment intervient-il dans le discours ? Comment apparaît-il en langue ? Le 4^e, en 2013, a porté sur *Les théories du sens et de la référence*, avec comme dénominateur commun la prise en compte des travaux pionniers effectués par des francs-tireurs de la référence des années 1980. Le 5^e colloque, en 2015, a porté sur *Négation et référence*, un thème qui s'est toujours trouvé au centre de la réflexion philosophique et linguistique, réflexion particulièrement vivace dans le cercle des linguistes et philosophes rémois. Le 6^e, en 2017, consacré aux *Catégories abstraites et à la référence*, a été l'occasion de s'intéresser de près à la catégorisation, en particulier des dénominations abstraites, et de ses liens avec notre expérience.

Ce volume s'inscrit dans le droit prolongement des six volumes *Res per nomen* précédents en abordant la question délicate, mais centrale, de la relation entre *Lexique et référence*. Quel est le rapport entre

une unité lexicale et le référent qu'on lui assigne habituellement ? Comment s'effectue cette relation entre une forme lexicale et la ou les choses auxquelles elle renvoie ? Quel est celui qui détermine l'autre ? Est-ce l'unité ou le référent ou les deux ? Où se niche le sens et quel est ce sens ? À quoi sert-il ? Quel est l'impact « référentiel » d'une lexicalisation ? Est-ce que le type grammatical d'unité lexicale joue un rôle ou non ? Y a-t-il des différences selon les secteurs du lexique ? Les questions, on le voit, sont nombreuses et s'avèrent aussi passionnantes que difficiles. Elles sont aussi, il est inutile de le souligner, cruciales pour la compréhension du langage et de son fonctionnement. Les contributions retenues dans ce volume essaient, de différentes manières et sous des cieux théoriques qui ne sont pas forcément les mêmes, d'apporter à certaines de ces questions des éléments de réponse qui sont susceptibles d'éclairer un peu mieux les tenants et les aboutissants de cette fascinante problématique que représente l'union *Lexique et référence*.

L'ouvrage comporte vingt-deux articles dont la présentation obéit à l'ordre alphabétique, parce qu'ils ne donnent pas lieu à des subdivisions strictes et homogènes étant donné la diversité des sujets abordés et la manière différente de les traiter. On peut néanmoins opérer des regroupements, plus ou moins lâches selon l'orientation et le type de sujet choisis. Trois études, à savoir les articles de Siyaves Azeri, de René Daval et de Fatih Müldür, se placent résolument sur un plan philosophico-linguistique. Les dix-neuf autres articles se laissent diviser en deux groupes :

- ceux qui traitent frontalement la problématique du lexique et de la référence en essayant de résoudre les apories et difficultés qu'elle a pu faire naître à l'aide de théories et d'explications nouvelles (Jean-Claude Anscombe, Françoise Collinet, Pierre Frath, Patrick Haillet, Georges Kleiber, Hélène Manuélian et François Nemo) ;
- ceux qui l'abordent à travers une étude de cas d'unités lexicales (Stéphanie Béligon, Thomas Bertin, Emilia Hilgert et Hanna Zhurauliova), d'unités morphologiques (Badreddine Hamma) ou discursives (María Luisa Donaire), de catégories grammaticales (Maryna Darafeyenka et El Mustapha Lemghari), de constructions (Takuya Nakamura et Christiane Marque-Pucheu), de catégories sémantiques

Pierre Frath et Georges Kleiber

(Zinsou Hounzangbe et Michelle Lecolle) ou encore de figures de style (l'énoncé métaphorique avec Michèle Monte).

Le tout couvre harmonieusement une grande partie de la problématique et les lecteurs intéressés par la référence et le lexique devraient y trouver leur compte.

La dénomination des couleurs dans les langues du continuum dialectal gbe

Zinsou Hounzangbe

Université d'Abomey-Calavi, Bénin, Ablôde et Larefa
zmarcellin@yahoo.fr

Introduction

Chaque peuple dispose d'un mode de vie qui prend sa source dans les normes et les valeurs instituées par le groupe social. Ces normes et valeurs sont transmises de génération en génération par l'intermédiaire de l'éducation et surtout par l'observation. Au regard de cette façon de transmission, il va de soi que des cérémonies de nature culturelle ou rituelle s'observent d'une région à une autre, avec comme conséquence des pratiques identitaires.

L'élément central de la présente étude, qui reflète le sens de l'observation et l'éducation, est la couleur. Elle influence le quotidien des êtres humains et détermine parfois leur vision du monde. L'appréciation de la couleur, la connotation qui lui est donnée varient d'un espace géographique à un autre et ceci en lien avec des pratiques culturelles ancrées dans les sociétés. La couleur occupe une place importante dans le choix d'un produit, dans la vie d'une congrégation, d'une secte, d'une organisation particulière compte tenu de ses objectifs. La couleur est une étiquette, un symbole spécial. Selon L. de Saussure (2017), la question de la *couleur* appelle deux notions : la perception visuelle, caractérisée par la catégorie des teintes désignables par une couleur, et la question

sémantique : le sens des mots utilisés pour désigner la couleur. Les communautés aja, fɔn, gɛn, gun, xwla et xwela du continuum dialectal gbe du sous-groupe Kwa, au sud de la république du Bénin, dont il est question, ont aussi leur manière de désigner les couleurs. Trois interrogations fondamentales sous-tendent la présente étude : (i) Quelles sont les couleurs habituelles dans le quotidien desdites communautés ? (ii) Quel est le procédé de dénomination de ces couleurs ? (iii) Quel sens révèlent ces couleurs pour ces communautés ?

Le développement de cette réflexion est subordonné à une enquête de terrain faite auprès des locuteurs qui utilisent les langues concernées. Les données ont été recueillies oralement, à l'aide d'un enregistreur.

Sur la dénomination

La présente étude emprunte la réflexion faite par Pierre Frath (2014) sur « la conception de la dénomination chez Georges Kleiber ». Il rappelle que la dénomination est devenue un objet central dans la pensée linguistique francophone grâce à Georges Kleiber, qui définit la dénomination comme une relation entre une expression linguistique X et un ou des éléments ou choses de la réalité x, la *dénomination* étant l'expression linguistique X. Pour approfondir le concept de la dénomination, Kleiber (2001) apporte une réponse à deux questions essentielles, qui sont *Comment le mot réfère-t-il ?* et *Qu'est-ce que le sens lexical ?*. Les réponses débouchent sur ce que Kleiber (*op. cit.*) appelle « le paradoxe sémantique de la dénomination », en s'appuyant sur les exemples suivants : *avaler* ne réfère pas, en deux parties, à *manger* et à *rapidement* ; *moucheron* ne réfère pas à *mouche* et à *petite* séparément. C'est la *condensation* des parties qui composent le sens du mot qui produit le sens lexical. Il conclut par : « une paraphrase ou les traits (ou sèmes) que l'on avance pour définir le sens d'une dénomination ne seront jamais équivalents au sens de la dénomination (2001 : 37-38, « parce qu'il manquera toujours l'indication qu'il s'agit d'un tout, d'une catégorie de choses » (2001 : 37). En poursuivant l'analyse, un nouvel aspect intervient, celui de l'ontologie. En effet, la dénomination porte en elle une prédisposition de l'esprit de l'homme qui se porte vers l'élément nommé, avec tout le contenu culturel afférent. Pour Kleiber (2001 : 32), l'engagement ontologique est lié à *un acte de dénomination préalable* qui se fait dans le cadre d'un accord intersubjectif : il « a pour conséquence l'établissement d'une association référentielle [entre X et x] qui est du-

rable ou stable ». Il s'agit d'un apprentissage qui vise « la fixation d'une règle référentielle stable qui permet l'utilisation ultérieure de la dénomination pour la chose dénommée » (Kleiber, 2001 : 25).

Dans les termes de Frath (2014 : 29),

les dénominations possèdent d'une part une valeur ontologique *sui generis* liée à leur capacité d'exprimer un tout, et d'autre part des sèmes qui ne sont en rien constitutifs ontologiquement de la dénomination, mais qui sont acquis par l'usage et peuvent être déduits par l'observation et l'analyse. L'engagement ontologique porte sur *l'existence des choses en un seul morceau supposée par nous*, et non sur leur être, c'est-à-dire ni sur leur nature, ni sur leur composition, ni sur leur place dans une ontologie.

Le répertoire des couleurs dans les communautés gbe

La présente étude porte sur l'expression linguistique des couleurs dans les communautés qui utilisent dans leurs échanges les langues suivantes : aja, fɔn, gen, gun, xwla, et xwela. Les enquêtes de terrain, faites auprès de ces différentes communautés¹ ont permis de collecter des termes ou morphèmes qui désignent les couleurs. Le point des couleurs dans les six langues du continuum dialectal gbe se présente comme suit :

1. L'intercompréhension observée sur le terrain auprès des mêmes communautés utilisant des variantes différentes d'une même langue n'a pas influencé fondamentalement les données recueillies.

Langue Nom de couleur	aja	fɔn	gen	gun	xwla	xwela
Le blanc	<i>eyi</i>	<i>wèwé</i>	<i>héhé</i>	<i>wewé</i>	<i>wéwé</i>	<i>wéwé</i>
Le rouge	<i>ejún</i>	<i>vɔvɔ</i>	<i>jén</i>	<i>veve</i>	<i>jeje</i>	<i>fɛ̃fɛ̃yi</i>
Le vert	<i>makpafan</i>	<i>amamu</i>	<i>amamú</i>	<i>amamú</i>	<i>amamú</i>	<i>amamwí</i>
Le bleu	<i>eblɔ</i>	<i>fɛ̃</i>	<i>blɔ</i>	<i>fɛ̃</i>	<i>eblɔ</i>	<i>ablɔ</i>
Le noir	<i>eyu/yubɔ</i>	<i>wiwi</i>	<i>yibɔ</i>	<i>yùyù</i>	<i>hihɔ</i>	<i>ihwɔ</i>
Le gris	<i>afín</i>	<i>afín</i>	<i>afín</i>	<i>afín</i>	<i>ɔfín</i>	<i>zofín</i>
Le marron	<i>ekɔ</i>	<i>kɔ(sin)</i>	<i>kɔ(fè)</i>	<i>kɔ</i>	<i>kɔ(fè), fyó</i>	<i>kɔ(fè), kɔ(fyɔ)</i>
Le jaune	<i>koklozicu</i>	<i>koklojo</i>	<i>koklojú</i>	<i>kòklójó</i>	<i>koklojú</i>	<i>kokloju</i>

Tableau — Les dénominations des couleurs ordinaires dans les six langues gbe

Un premier constat se dégage de ce tableau : les couleurs qui y sont inscrites se réduisent aux couleurs ordinaires ou habituelles auxquelles on peut avoir accès sans grande difficulté. Ce sont des couleurs qu'on voit quotidiennement. Ceci résulterait de la fréquence que celles-ci ont dans les usages quotidiens.

Le deuxième constat a trait aux ressemblances ou aux différences entre les morphèmes dénommant les couleurs. Une analyse morphosémantique mettra en lumière les unités linguistiques qui se sont combinées pour donner le morphème utilisé pour désigner une couleur. En d'autres termes, elle s'intéresse seulement aux unités porteuses de sens descriptif qui composent le morphème qui désigne la couleur. Des techniques de transcription seront utilisées pour décortiquer les morphèmes du tableau ci-dessus.

La couleur blanche

Les morphèmes utilisés pour désigner la couleur blanche sont presque identiques du point de vue morphologique et différents au plan segmental dans les langues fɔn, gun, xwla et xwela (ceci s'observe dans le tableau ci-dessus). La variation des tons s'observe au niveau de la voyelle orale antérieure mi-fermée /e/. Le morphème commun à ces

quatre langues est *wewe* qui correspond à « la couleur blanche » que porte un objet. Du point de vue syntaxique, ce morphème en combinaison avec le morphème qu'il accompagne et de manière immédiate forme le syntagme qualificatif, et c'est le morphème *wewe* qui porte la marque du qualificatif.

D'un autre côté, ce morphème peut subir une modification au niveau de la forme. Lors du processus de déconstruction, la forme dissyllabique prend une forme monosyllabique : *wewe* devient *we*. Ce changement de forme a entraîné une modification au niveau de la classe grammaticale : il perd son statut de syntagme qualificatif et gagne celui de syntagme verbal. Donc *we* correspond à « blanchir ». Cette remarque est commune pour les quatre langues.

Soient ces syntagmes témoins : *le tissu est blanchi* et *blanchir le tissu*. La traduction dans la langue fon donne :

- (1) *avɔ wé /tissu/blanchir/* « le tissu est blanchi »
- (2) *wé avɔ /blanchir/tissu/* « blanchir le tissu »

La traduction dans la langue gun donne :

- (3) *avɔn wé /tissu/blanchir/* « le tissu est blanchi »
- (4) *wé avɔn /blanchir/tissu/* « blanchir le tissu »

La traduction dans la langue xwla est :

- (5) *avɔ wé /tissu/blanchir/* « le tissu est blanchi »
- (6) *wé avɔ /blanchir/tissu/* « blanchir le tissu »

La traduction dans la langue xwela est :

- (7) *ovɔn wé /tissu/blanchir/* « le tissu est blanchi »
- (8) *wé ovɔn /blanchir/tissu/* « blanchir le tissu »

Dans les langues aja et gen, les morphèmes utilisés ne sont pas les mêmes, mais présentent les mêmes caractéristiques du point de vue morphologique. Dans la langue aja :

- (9) *avɔ yi /tissu/blanchir/* « le tissu est blanchi »
- (10) *yi avɔ /blanchir/tissu/* « blanchir le tissu »

Dans la langue *gen* :

- (11) *avó hé* /tissu/blanchir/ « le tissu est blanchi »
(12) *héa vó* /blanchir/tissu/ « blanchir le tissu »

Il ressort de cette présentation que les morphèmes en question ont une structure morphologique sécable selon le contexte et la position occupée dans un énoncé.

La couleur rouge

Les morphèmes utilisés pour exprimer la couleur rouge sont très différents d'une langue à une autre sur les plans morphologique et suprasegmental.

En langue *aja*, le morphème désignant la couleur rouge est *ejún*. Ce morphème peut être décomposé de la manière suivante : *e-* qui est un dérivatif thématique et *-jún*, un morphème ayant valeur de substantif.

Dans la langue *fón*, le morphème *vɔvɔ* désigne la couleur rouge et présente une forme dissyllabique. Il est un syntagme qualificatif puisqu'il se fait accompagner d'un nominal qui a fonction de sujet. Ce morphème ne saurait être sécable, car le morphème obtenu n'aurait aucun sens.

Quant au morphème *jén* de la langue *gen*, il présente les caractéristiques d'un qualificatif compte tenu de sa position postposée au nominal en fonction sujet. Il ne peut subir aucune modification de manière à obtenir d'autres morphèmes.

Dans la langue *gun*, deux morphèmes sont utilisés. Il s'agit de *vεε* ou de *vεvε* qui traduisent la même réalité. Les deux morphèmes présentent aussi les caractéristiques d'un qualificatif et occupent la position postposée aux nominaux en fonction sujet. De ce point de vue, on peut supposer que le morphème *vεε* est utilisé pour le discours spontané et *vεvε* pour le discours soutenu. Ainsi, *vεε* n'est que la forme contractée de *vεvε*, étant donné qu'ils assument les mêmes fonctions grammaticales.

La langue *xwla* utilise *jeje* comme morphème pour désigner la couleur rouge. Ce morphème a une forme canonique dissyllabique. Toute tentative de scission ne conduirait qu'à l'obtention d'un morphème non attesté. Sa catégorie grammaticale est le syntagme qualificatif et occupe une position postposée au nominal en fonction sujet.

La langue *xwela*, quant à elle, utilise le morphème *fè fèyi* ayant une forme canonique trisyllabique, désignant la couleur rouge. De la même manière que les autres morphèmes des autres langues, ce morphème porte la charge du qualificatif et est postposé au nominal en fonction sujet.

Au total, les morphèmes de couleur rouge dans chacune des langues présentent des caractéristiques propres et particulières.

La couleur verte

Les morphèmes qui sont utilisés pour désigner le vert présentent un caractère spécial en ce sens qu'ils sont majoritairement identiques du point de vue morphologique et suprasegmental, notamment dans les langues *fɔn*, *gen*, *gun* et *xwla*. En effet, dans les quatre langues indiquées, le morphème *amamu'* est utilisé pour désigner la même couleur. Il assure la fonction qualificative du syntagme qualificatif et est postposé au nominal en fonction sujet. Il peut être décomposé en deux morphèmes, *ama* « feuille d'arbre » et *mu'* « non mûre » :

(13) *ama mú* /feuille d'arbre/non mûre/ « la feuille d'arbre ou de plante non mûre »

Le morphème *mú* est une unité dont le sens réel est un objet dont le processus de mûrissement ou d'accomplissement, d'achèvement ou de réalisation n'est pas encore arrivé à terme.

À l'aide de la méthode de la commutation, on peut constater que le morphème *mu'* correspond respectivement à *fan* pour la langue *aja* et à *mwi* pour le *xwela*. Il faut rappeler que ces deux morphèmes correspondent à « feuille d'arbre ou de plante ».

Par ailleurs, dans la langue *gen*, le locuteur peut aussi utiliser le morphème *gbémúmu'* ou *gbému'*. Ce morphème peut être décomposé comme suit :

(14) *gbé múmu'* /feuille d'arbre ou chiendent/non mûr/ « la feuille non mûre »

Le morphème *gbé* dans la langue *gen* renvoie notamment aux chiendents de la brousse ou même à la brousse elle-même. Le morphème *múmu'* est la forme redupliquée du morphème qualificatif *mu'*.

Du point de vue morphologique, les morphèmes désignant la couleur verte ont en commun des particules presque identiques qui peuvent aider à établir des liens de parenté entre les langues.

La couleur bleue

Deux groupes de langues se dégagent compte tenu de la similitude qui s'observe au plan morphologique des termes qui désignent la couleur bleue. Le premier groupe concerne les langues fon et gun, qui ont en commun le même morphème *fɛsin*. Le deuxième concerne les langues aja, gen, xwla et xwela qui ont en commun une base qu'est *blɔ*.

Par rapport au premier groupe et au niveau de ces deux communautés, le bleu est désigné par le morphème *fɛ* qui peut être considéré comme un nominal en fonction sujet, mais l'allusion est faite à l'objet ou à celui qui porte la couleur bleue, par une sorte de métonymie. En écartant cette position de fonction sujet, il joue un rôle de qualificatif. Dans le langage courant, le morphème *sin nɔ* correspond à « ressemblant à ». Lorsqu'il est ajouté au morphème *fɛ*, il est obtenu *fɛsinnɔ*, qui signifie « dont la couleur ressemble à la couleur bleue ».

Les autres communautés partagent presque le même morphème, à la seule différence des dérivatifs thématiques qui les caractérisent. Le morphème *blɔ* partage au même titre que le morphème *fɛ* les mêmes fonctionnements morphologiques et syntaxiques.

Le degré de rapprochement du point de vue de la morphologie est intéressant au regard de la forme canonique des morphèmes concernés.

La couleur noire

Les six langues du continuum dialectal gbe ne partagent presque pas les mêmes morphèmes pour désigner la couleur noire.

Une ressemblance de morphèmes peut être établie dans les langues aja et gen, du point de vue de la structure canonique et de la fonction qualificative qu'ils assument au sein du syntagme auquel ils appartiennent. Les morphèmes respectifs *yubɔ* et *yibɔ* s'opposent entre eux à travers des voyelles /u/ et /i/.

Dans une certaine mesure, les deux morphèmes peuvent assumer la fonction sujet dans un énoncé, munis des caractéristiques syntaxiques afférentes. Par ailleurs, la langue aja utilise un autre morphème *eyu* qui

remplit les mêmes conditions morphologiques et syntaxiques que le morphème *yubɔ*.

Le morphème *wiwi* est utilisé pour désigner ce qui est noir dans la langue fɔn. Il assume la même fonction que les morphèmes précédents. Dans certains contextes, il peut assumer la fonction sujet au sein d'un énoncé composé d'un syntagme nominal et d'un syntagme verbal. Dans le lexique de la langue, il existe un morphème monosyllabique qui exprime la même valeur, mais assume une fonction verbale. Il s'agit de *wi* qui correspond à « rendre noir ». Sa forme rédupliquée *wiwi* correspond à « ce qui est noir ou ce qui a la couleur noire ou encore, ce qui a pris la couleur noire ».

C'est le morphème *yùyu* qui est utilisé dans la langue gun. Il a une forme disyllabique et assume la fonction qualificative. En observant sa forme morphologique, on remarque que le morphème *yùyu* correspondant à « état de ce qui est noir » est la forme rédupliquée (la reduplication totale) de *yu*, qui est une forme attestée dans la langue, ayant le sens de « rendre noir ».

Le principe est presque identique par rapport à la couleur noire lorsqu'on fait un parallélisme entre langue gun et la langue xwla. La seule différence observable à ce niveau se rapporte à la reduplication qui est ici partielle : *hihɔ* signifiant « action de rendre noir » est la reduplication partielle du morphème *hɔ* qui correspond à « noir ».

La langue xwela utilise le morphème *ihwɔ* pour désigner ce qui est noir. Il faut noter que ce morphème peut être décomposé en un dérivateur thématique /i/ et le morphème marqueur de couleur est *hwɔ* correspondant à « noir ». Au-delà, un autre morphème est utilisé dans cette langue pour désigner la couleur noire : *vɛyi*.

Du point de vue de la structure, les morphèmes de la couleur noire présentent presque les mêmes caractéristiques de reduplication.

La couleur grise

Pour la couleur grise, on utilise un morphème lexical qui est commun à toutes les langues étudiées. Il s'agit du morphème *fin* qui est transversal et qui porte la même signification : « la cendre ». Il désigne un objet de la réalité extralinguistique qui a une couleur grise. Sur le plan syntaxique, il assume une fonction nominale de sujet. À ce morphème lexical s'ajoutent d'autres morphèmes. Il y a, selon le contexte d'utilisation, le morphème *sinmè* qui correspond à « la nature de la

couleur » ou selon le contexte, ou « quelle est la nature de la couleur » ou encore « quelle est la couleur de ». Il y a aussi un autre morphème *nɔ* signifiant « appartenant à ». Ces deux morphèmes sont subséquents au morphème lexical dénommant la couleur grise et occupent toujours une position post nominale.

Dans les langues aja, fɔn, gen, gun, le morphème de couleur grise est identique, mais il présente une petite différence liée au dérivatif thématique à la position pré nominale, comparativement aux langues xwla et xwela. En effet, le dérivatif thématique /a/ des quatre langues s'oppose respectivement à /ɔ/ pour le xwla et /zo/ pour le xwela.

Contrairement aux langues précédentes, le dérivatif thématique de la langue xwela est /zo/, qui est une unité linguistique douée de sens. Il correspond à « feu ». Cet élément est beaucoup plus expressif en faisant le lien entre le feu et la cendre, car c'est à partir du feu qu'on peut obtenir de la cendre.

La couleur marron

La couleur marron dans les six langues est dénommée par un morphème lexical commun qui est *kɔ* correspondant à « couleur du café ou d'une boisson faite à base de maïs dans la sous-région, appelée cakpalo ou cukutu² ». En dehors des particularités au niveau de chaque morphème de chacune des langues, les morphèmes désignant la couleur marron partagent les mêmes critères syntaxiques.

Dans la langue aja, cette couleur se distingue par la présence d'un dérivatif thématique /e/ qui est antéposé au morphème lexical commun *kɔ*. Dans les autres langues, selon le cas, d'autres morphèmes tels que *sin*, *fè*, *fyɔ* à caractère facultatif se combinent au morphème lexical principal pour exprimer la couleur. Néanmoins, des cas de morphèmes entiers peuvent être observés.

- i) De manière plus approfondie, dans la langue fɔn, le morphème concerné *kɔsin* est décomposable comme suit : *kɔ* et *sin*. Le morphème *sin* serait le diminutif du morphème *sinme* dont le sens est « la nature de la couleur ».

2. C'est une boisson faite à base de maïs ayant un goût légèrement sucré, servie lors des réjouissances. Le cakpalo n'est pas alcoolisé et le cukutu l'est.

- ii) Le morphème *kɔfɛ* est commun aux trois langues que sont : *gen*, *xwla* et *xwela*. On constate à ce niveau que le morphème *fɛ* qui est une particule dicto-modale, est rattaché au morphème lexical *kɔ*. Au-delà de ce morphème commun, les langues *xwla* et *xwela* utilisent d'autres morphèmes respectivement *fyɔ*, *kɔfyɔ* qui correspondent à « un produit au feu qui est en train de carboniser ».

Notons, par ailleurs, qu'il y a un autre morphème qui est utilisé pour exprimer la même couleur. Il s'agit de *kɔkɔ* qui est la reduplication de *kɔ* et correspond à « l'état de ce qui est marron ».

La couleur jaune

La particularité des morphèmes désignant cette couleur est la présence d'un morphème lexical commun à toutes les langues. Il s'agit d'un terme transversal *koklo* dont la signification est « le coq ou la poule », une volaille que lesdites communautés élèvent depuis la nuit des temps. D'autres morphèmes s'ajoutent au morphème lexical pour former un morphème particulier dans chacune des langues.

Dans la langue *aja*, deux autres morphèmes s'ajoutent au morphème lexical. Il s'agit de *azin* qui signifie « œuf » et de *ecu* correspondant à « intérieur de ». En définitive, la combinaison parfaite de ces trois morphèmes donne *koklozincu* correspond à « l'intérieur de l'œuf de poule ».

Un morphème nouveau vient s'ajouter aussi au morphème lexical *koklo*, en *fɔn* et en *gun*. Il s'agit de *jo* qui signifie « la graisse ». La combinaison desdits morphèmes donne *koklojo* qui correspond à « la graisse de la poule ».

Dans les langues *gen*, *xwla* et *xwela*, le morphème qui s'ajoute au morphème lexical principal *koklo* est *ju* correspondant à « graisse » et est le diminutif respectif de *ɛju* du *gen*, *ɔju* du *xwla* et *oju* du *xwela*. Lors de la combinaison pour obtenir le morphème désignant la couleur jaune, les dérivatifs thématiques respectifs /e/, /ɔ/ et /o/ des langues *gen*, *xwla* et *xwela* cèdent leur place au morphème lexical principal.

Il se dégage de cette analyse morphosémantique deux catégories de couleurs : des couleurs conceptualisées et des couleurs d'inspiration extralinguistique

Analyse des noms de couleurs

Sur la base des données recueillies sur le terrain, précédemment présentées, l'analyse des couleurs sera subdivisée en deux autres analyses : celle des couleurs conceptualisées et celle des couleurs d'inspiration extralinguistique.

La préoccupation qui guide cette partie de la présente étude est de comprendre le processus linguistique qui fonde la dénomination des couleurs dans les langues du continuum dialectal gbe. La mise en lumière de ce processus donnera des précisions sur le fonctionnement desdites langues, c'est-à-dire sur la pensée qui sous-tend les concepts et/ou les réalités caractérisant la structure des langues en étude. Pour y parvenir, il est nécessaire de comprendre les combinaisons effectuées au sein des morphèmes de couleur dans chacune des langues.

La question de l'analyse morphosémantique a exploré cette option et a permis de dégager deux types d'identification de la couleur dans les communautés concernées : une première dénomination de représentation des couleurs dont la source est la langue elle-même, alors que la seconde se fait par la référence aux éléments de la nature. Les couleurs concernées par le premier aspect sont : la couleur blanche, la couleur rouge, la couleur bleue et la couleur noire. Les couleurs dont la représentation a un lien avec un élément de la nature sont : la couleur verte, la couleur jaune, la couleur grise et la couleur marron.

Les noms de couleurs conceptualisés

Il s'agit essentiellement de faire une analyse sémiologique de ces différentes couleurs en tant que signes linguistiques qui, selon F. de Saussure (1916), sont l'union d'un signifiant et d'un signifié. La démarche envisagée est de considérer la couleur comme étant un signe linguistique avec les composantes de signifiant (image acoustique) et de signifié (concept). Elle est complétée par le concept de dénomination de Kleiber (*op. cit.*) qui met l'accent sur la référence au monde extralinguistique.

Pour une bonne analyse, notons qu'il est nécessaire de dissocier la couleur concernée de l'objet ou de la chose qui la porte. L. de Saussure (2017 : 120) le dit de la manière suivante :

[...] la grande variété dans les dénominations des couleurs à travers les langues [...] semble bien sûr indiquer que la langue structure cette portion de la réalité qu'est le monde coloré, et potentiellement toute portion de la réalité [...] selon l'arbitraire inhérent aux conventions et sans se préoccuper des réalités physiques.

Pour faire une analyse approfondie, L. de Saussure (2017 : 167) propose qu'on isole la couleur de la dénomination :

Une dénomination qui isole une catégorie facilite immensément sa manipulation par l'esprit. En effet, grâce à la singularité qu'elle lui offre dans l'ensemble des choses pensables, par l'enracinement mémoriel qu'elle produit, et par conséquent grâce à l'économie qu'elle permet pour son évocation, une étiquette rend évidemment très aisée non seulement l'usage de l'expression mais le maniement mental d'une catégorie conceptuelles à toutes sortes de fins.

En observant cette méthodologie, les couleurs du premier groupe que sont le blanc, le rouge, le bleu, le noir, se comportent comme un objet ordinaire, comme un arbre, un oiseau, etc. Car, lorsqu'on évoque une des couleurs qui correspondent à l'image acoustique, une deuxième étape suit pour repérer le concept relatif au type de couleur dont il est question.

Les morphèmes utilisés dans les six langues pour désigner les couleurs de ce groupe ne peuvent être associés à aucune autre réalité physique ou matérielle. Ces termes ont été certainement l'œuvre d'une convention des ancêtres qui étaient à l'origine de la création de ces morphèmes.

Prenons par exemple la couleur blanche correspondant à *wewe* en fon, *gun*, *xwla* et *xwela*, avec les particularités suprasegmentales afférentes : il va de soi que les communautés concernées réagissent conséquemment par rapport à l'image acoustique perçue ; une relation psychique est établie entre le concept lié à la couleur et l'élément référencé. Mais cette réaction est mécanique, d'autant plus qu'elle relève d'un processus cognitif qui n'est qu'un apprentissage préalable qui n'a nécessité aucune règle à observer, aucun mécanisme à respecter pour accéder à une telle information, à conserver et à mettre en pratique ultérieurement selon les exigences linguistiques. Dans ce contexte, Frath (2014 : 5) parle de dénomination (suivant Kleiber, 2001) et avance que :

S'il y a bien un « acte de dénomination préalable », c'est-à-dire « l'établissement d'une association référentielle entre X et x qui est durable », cela n'est pas le fait des individus. Ce ne sont pas les locuteurs qui établissent *chacun* ce lien durable au fur et à mesure qu'ils apprennent la langue ; il est fourni d'emblée avec la dénomination : nous apprenons l'existence sociale d'une chose en même temps que nous en apprenons le nom.

Dans cette perspective, il se réfère à Kleiber (2001) qui ajoute un nouvel aspect, celui de l'engagement ontologique, lié à *un acte de dénomination préalable* qui se fait dans le cadre d'un accord intersubjectif : il « a pour conséquence l'établissement d'une association référentielle entre X et x qui est durable ». Il s'agit d'un apprentissage qui « vise [...] la fixation d'une *règle* référentielle stable qui permet l'utilisation ultérieure de la dénomination pour la chose dénommée ».

De toute évidence, les couleurs concernées par cet engagement ontologique dont les caractéristiques sont perceptibles en tant qu'héritage linguistique et qui traverseront des générations sont le blanc, le rouge, le bleu, et le noir. (Cf. tableau *supra*).

En abordant la question de la désignation de teinte ou de couleur, L. de Saussure (2017 : 13) avance deux cas d'analyse : le système visuel qui met en branle le cerveau qui construit l'impression de la couleur, et la question de sémantique ou le sens des mots désignant la couleur. Ces deux éléments sont pertinents puisqu'ils fondent le présent commentaire.

Il est à noter que l'environnement de ces communautés est composé d'objets portant lesdites couleurs dont elles se servent pour animer la vie au quotidien. Au nombre de ces objets, sous un angle visuel, on peut citer le coton, l'intérieur des tubercules, des fruits comme la goyave, le concombre, le corossol, etc., pour le blanc ; le sang, les betteraves, certaines plantes médicinales, pour le rouge ; le ciel, la mer pour le bleu ; la terre noire, certains fruits noirs, le charbon, pour la couleur noire.

Du point de vue sémiologique, ces couleurs ont une portée explicative et déterminent les différents comportements observables auprès de ces communautés. La couleur blanche symbolise l'honnêteté, la sincérité, la propreté. Elle est utilisée, et exclusivement, par les animistes, ceux qui pratiquent les religions endogènes. En effet, les adeptes des différentes divinités desdites communautés se drapent toujours de tissus blancs à l'intérieur comme à l'extérieur des couvents. Cela traduit

la sincérité du dieu tutélaire adopté. La couleur rouge est le symbole du danger, de la peur. Son usage est aussi fréquent chez les animistes pour traduire deux pistes. La première est pour mettre en garde contre tous les actes répréhensibles posés par un adepte et tous ceux qui ne sont pas adeptes et qui outrepassent les principes qui régissent le fonctionnement normal, tant au plan physique qu'invisible. La deuxième est relative à l'huile rouge qui est abondamment utilisée pour les sacrifices au dieu tutélaire pour solliciter sa clémence pour les projets de ceux qui viennent le consulter. La couleur bleue est une couleur de crainte, car elle est rattachée aux œuvres hautement divines : le ciel et la mer. Pour incarner le Dieu suprême, cette couleur est utilisée dans les représentations artistiques comme le serpent en lien avec la religion. Quant à la couleur noire, elle est reliée à la sorcellerie, au deuil, à la mort. Elle est souvent attribuée à ceux qui sont reconnus comme étant des gens démoniaques, ayant des attitudes inimaginables, qui sont capables de tuer leur prochain pour le plaisir ou pour des obligations religieuses.

Les noms de couleur motivés

Tout en observant la même méthodologie, nous faisons à présent une analyse des couleurs dites motivées. Il s'agit d'identifier le signifiant et le signifié des couleurs suivantes : le vert, le jaune, le gris et le marron. En effet, l'analyse morphosémantique a permis de constater que les termes desdites couleurs ont un lien avec des objets de la nature (espèces animales ou végétales).

Ce qu'il est important de noter, à ce niveau, est que la dénomination de ces couleurs est différente des quatre autres précédemment développées. Une référence est faite à l'espèce végétale ou animale qui porte les marques de la couleur concernée.

La mise en œuvre de cette approche permet de se rendre compte des cheminements des dénominations motivées.

Pour la couleur jaune, ce sont le jaune d'œuf et la graisse de volaille qui sont concernés. De toute évidence, et à partir des informations précédentes, la dénomination de la couleur jaune est une réalité au sein des six communautés en question. Celles-ci se sont référées aux organes d'une espèce animale, la poule ou (le coq qui pond et rarement un œuf par an ou par moment ou selon la saison). Les organes concernés qu'on peut toucher, désignés par des morphèmes précis, présentent effectivement les caractéristiques visuelles de la couleur jaune. Le choix de cette

volaille parmi tant d'autres peut s'expliquer par la facilité avec laquelle celle-ci est élevée, dans une basse-cour et du point de vue de l'aisance dans sa reproduction. Ce choix est d'autant plus remarquable puisqu'au sein de la même basse-cour, il y a aussi d'autres oiseaux domestiques présentant presque les mêmes caractéristiques : le canard et la cane, le pigeon et la colombe, le dindon et la dinde, la pintade, etc.

En ce qui concerne la couleur verte, les morphèmes utilisés renvoient à des feuilles d'arbres ou des chiendents d'une part et à leur aspect mou en opposition à l'étape mûre ou sèche d'autre part.

Il en est de même pour la couleur grise. En effet, le nom de la cendre est l'élément capital des morphèmes désignant ladite couleur. La signification qui y est associée est la couleur grise. Ces communautés se réfèrent à la couleur de la cendre pour exprimer la couleur grise. Rappelons que les communautés en question utilisent principalement et exclusivement le bois pour le chauffage et la cuisson.

Quant à la couleur marron, une nouvelle dénomination émerge de plus en plus à travers un morphème spécifique *fyɔ* dont le sens se rapporte à « un objet en train de brûler sans avoir atteint l'étape de la carbonisation ou pas totalement grillé ». Les morphèmes concernés deviennent des dénominations de la couleur marron.

Il se dégage de ce développement que la technique de dénomination des couleurs est mue par un engagement ontologique basé sur les réalités de ce monde. Un aspect de la technique de dénomination a recours à la convention sociétale régie par des apprentissages habituels et quotidiens. Un deuxième aspect de cette technique a relevé l'ingéniosité de l'humain à se référer aux espèces végétales et animales pour faire la dénomination de certaines couleurs, par le biais d'un processus métonymique : le nom d'objets naturels est utilisé pour dénommer la couleur qu'ils portent ou à laquelle ils sont associés de manière prototypique.

Conclusion

Notre développement s'inscrit dans une dimension culturelle. Nos initiatives, qui sont prises pour une recherche heuristique, visent la prise en considération d'un patrimoine linguistique et culturel. Ainsi, la présente étude, visant à découvrir le sens des couleurs dans six langues du continuum dialectal gbe, a permis de constater que lesdites communautés ont, ordinairement et quotidiennement, identifié huit couleurs, à travers un prisme ontologique. La dénomination des cou-

leurs observée est partagée en deux catégories d'options : la première option, en attendant d'autres réflexions, est celle d'une convention dénominative qui émanerait d'un conclave lointain et qui s'est installée dans les habitudes au fil du temps. Le brassage linguistique n'a pu aider à découvrir l'origine réelle de la dénomination des couleurs que sont le blanc, le rouge, le noir et le bleu. La deuxième option est relative à une convention dénominative métonymique en lien avec l'environnement immédiat de l'humain. La méthode utilisée est de faire référence à une composante ou une propriété d'une espèce végétale ou animale. En effet, la dénomination de la couleur ou du constituant nominal n'est que la désignation de la composante animale ou végétale ayant les caractéristiques visuelles de la couleur concernée. On peut donc déduire qu'en absence d'un mot conventionné et face à la nécessité de dénommer les couleurs, à savoir le vert, le jaune, le gris et le marron, des dénominations métonymiques ont été utilisées, en référence à l'environnement immédiat.

Références bibliographiques

- Akobi, R., 2016, *Analyse sémiologique des rituels funéraires des chasseurs en milieu Ifè-Ica*, mémoire de licence professionnelle, Université d'Abomey-Calavi.
- Bakary, A. G., 2018, *Analyse sémiologique des gestes de salutations chez les gen*, mémoire de maîtrise, Université d'Abomey-Calavi.
- Barthes, R., 1964, « Éléments de sémiologie », *Communications*, 4, <https://doi.org/10.3406/comm.1964.1029>
- Buysens, É., 1960, « Le signe linguistique », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 38(3), 705-717. <https://doi.org/10.3406/rbph.1960.2321>
- Domenjoz, Jean-Claude, 1998 (sept.), *L'approche sémiologique*, Communication, Formation image et médias, Catégories fondamentales du langage visuel, Paris.
- Dubois, D. et Grinevald, C., 1999, « Pratiques de la couleur et dénominations », *Faits de langues*, 14, 11-25. <https://doi.org/10.3406/flang.1999.1261>
- Frath, P., 2014, « La conception de la dénomination chez Georges Kleiber », in E. Hilgert, S. Palma, P. Frath et R. Daval (dir), *Les théories du sens et de la référence. Hommage à Georges Kleiber*, Reims : Épure, « Res per Nomen » IV, 19-34.
- Girard, L., 2010, *Couleur et perception*. <http://www.laurejmgirard.com/couleur-et-perception.pdf> (consulté le 30/09/2019).

- Giroux, M., 2016, *La signification cachée des couleurs en communication visuelle*. <http://evolutiongraphique.com/la-signification-cachee-des-couleurs-en-communication-visuelle> (consulté le 29/10/2019)
- Jamot, N., 2013, *Les couleurs*. http://www.bmi-gueret.fr/images/stories/couleurs_mai_2013.pdf (consulté le 09/04/2020).
- Kacha, M., 2009, *La couleur, variable d'action marketing*, thèse sous la direction de J.-C. Gilardi, Nancy-2. tel-01752874
- Kleiber, G., 2001, « Remarques sur la dénomination ». *Cahiers de praxématique*, 36, 21-41.
- Kleiber, G., 2007, « Adjectifs de couleur et gradation : une énigme... "très" colorée », *Travaux de linguistique*, 55, 9-44. <https://doi.org/10.3917/tl.055.0009>
- Kleiber, G., 2018, « Noms abstraits et occurrences : espace, couleurs et odeurs », in G. Kleiber, E. Hilgert, S. Palma, P. Frath et R. Daval (dir), *Les catégories abstraites et la référence*, Reims : Épure, « *Res per Nomen* » VI, 27-78.
- Mias, L., 1989, *Les couleurs et leurs effets*. <http://papidoc.chic-cm.fr/31EffetCouleurs.pdf> (consulté le 09/04/2020).
- Peirce, C. S. et Deledalle, G., 1978, *Écrits sur le signe*, Paris : Le Seuil.
- Saussure, L. de, 2017, *Des mots et des couleurs, Essai de linguistique*, Paris : Hermann.
- Stettler, S. et Settler, O., 2005, *Respirez pour mieux vivre*, « L'énergie des couleurs », Saint-Julien-en-Genevois : Jouvence.